

BULLETIN

MULTIPRÉVENTION

VOL 2, N°1
JANVIER 2017



Association sectorielle paritaire pour la santé et la sécurité du travail,
secteurs métal, électrique, habillement, imprimerie et activités connexes

NOS MEILLEURS VŒUX DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ POUR 2017 !

L'arrivée d'une nouvelle année rime souvent avec la prise de résolutions. Chez MultiPrévention, notre unique résolution consiste à maintenir notre engagement à vous offrir les conseils et services en prévention de qualité dont vous avez besoin.

Nous vous invitons à commencer l'année du bon pied en pensant santé et sécurité au travail. Vos conseillers en gestion de la prévention et vos conseillers techniques proposent quelques suggestions de résolutions à mettre en œuvre dans votre entreprise au cours de l'année à venir.



Nathalie Laurenzi
Directrice générale

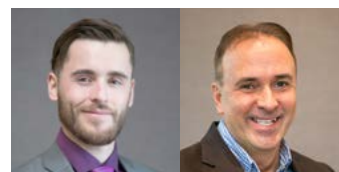
SUGGESTIONS DE RÉSOLUTIONS SST POUR 2017

DE LA PART DE VOS CONSEILLERS
EN GESTION DE LA PRÉVENTION



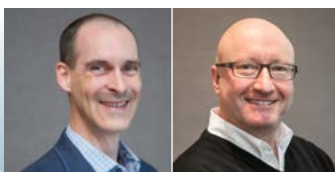
Mila Gomez et Denis Lavoie

« Si ce n'est pas déjà fait,
formez un comité paritaire
de santé et de sécurité. »



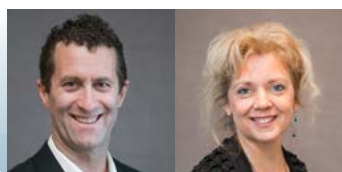
Mathieu Fortier-Roberge et Mario Vézina

« Évaluez ou faites évaluer
les compétences pratiques
de vos caristes, opérateurs
de ponts roulants, plates-formes
élevatrices et de transpalettes.
C'est essentiel ! »



René Dufresne et Yvon Lacombe

« Élaborez un programme
structuré d'inspection
de votre environnement
de travail. »



Dany Mailloux et Chantal St-Onge

« Documentez les méthodes
de travail et communiquez-les
aux personnes concernées
dans l'entreprise. »



Julie Gaudin et Daniel Demers

« Intégrez les éléments
de prévention à votre
programme d'accueil. »

Voyez
d'autres
résolutions
à la page 8.

LES PRIX MULTIPRÉVENTION 2017 ET LA BOURSE LACHANCE-MORIN

LE JURY DES PRIX MULTIPRÉVENTION 2017

Le 23 novembre dernier, le jury, composé de membres du personnel de MultiPrévention et d'un membre invité, se sont réunis pour évaluer les dossiers de candidatures.



De gauche à droite à l'arrière : Safran Noel Boulet et Marie-Josée Ross, conseillers techniques, Denis Lavoie, conseiller en gestion de la prévention et Nathalie Laurenzi, directrice générale. À l'avant : Marie-France D'Amours, professionnelle scientifique, conseillère en valorisation de la recherche à l'IRSST, Denise Laganière, conseillère en communication et Serge Simoneau, coordonnateur des opérations.

CRITÈRES D'ÉVALUATION DES IDÉES DE PRÉVENTION

Chacun des critères est évalué sur 25 points. Voici en quoi ils consistent.

- **ENGAGEMENT** Nombre de personnes impliquées, ressources allouées, dynamique d'amélioration continue.
- **POTENTIEL PRÉVENTIF** Réduction du risque, sensibilisation à la prévention, amélioration de la maîtrise d'éléments dangereux, bénéfices tangibles et intangibles obtenus à la suite de la mise en place de la réalisation.
- **TRANSFÉRABILITÉ AU MÊME SECTEUR** Intérêt à reproduire ce genre de réalisation dans les entreprises du même secteur, pouvoir de résoudre une problématique courante dans le secteur.
- **RAYONNEMENT DANS L'ENTREPRISE** Pourcentage de l'ensemble des travailleurs visés par la réalisation, degré de satisfaction des employés, résultats de l'impact de la réalisation sur la culture de l'entreprise.

Les prix MultiPrévention ont été créés en 2016 pour souligner la réalisation d'idées de prévention dans les entreprises que nous desservons, soit les entreprises de fabrication de produits en métal, de fabrication de produits électriques, les industries de l'habillement, les entreprises du secteur de l'imprimerie et de ses activités connexes.



SECTEUR
DE LA FABRICATION DE
PRODUITS EN MÉTAL
**LIPPERT COMPOSANTES
CANADA Inc., GRANBY**

PROBLÈME RENCONTRÉ

L'entreprise fabrique principalement des fenêtres d'autobus. Plus de 130 feuilles de verre de 1 m 83 par 2 m 14 par quart de travail sont manipulées. Tant qu'il n'est pas laminé ou trempé, le verre est un matériau fragile qui comporte des risques élevés de blessures pour les travailleurs qui le manipulent et son entourage.

SOLUTION SST

À la suite de l'acquisition d'équipements de transformation pour faire son verre laminé, chacune des étapes de manipulation du verre (réception, transport, découpe, rognage, cuisson, inspection et entreposage) a été revue et sécurisée. Parmi les nouvelles mesures en place : Utilisation d'un système de pont roulant pour le transport des feuilles de verre; mécanisation de la chute des feuilles de verre sur la table de coupe et installation de dispositifs de sécurité, dont une enceinte grillagée pour éloigner les travailleurs de la table de coupe.

**SÉCURISATION
DE LA MANIPULATION
DES VITRES**

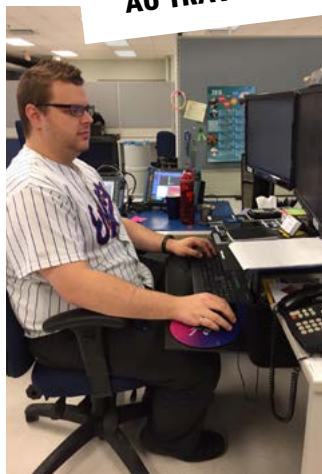
LES ENTREPRISES GAGNANTES D'UN PRIX MULTIPRÉVENTION

ÉDITION
2017

SECTEUR DE LA FABRICATION
DE PRODUITS ÉLECTRIQUES

**OLYMPUS NDT,
QUÉBEC**

**RÉDUCTION DES RISQUES
À LA SANTÉ LIÉS
AU TRAVAIL ASSIS**



PROBLÈME RENCONTRÉ

La majorité des employés de bureau passent plus de 75% de leur temps de travail en position assise. Des personnes concernées par les risques accrus pour la santé ont demandé une intervention.

SOLUTION SST

Des équipements ont été mis à l'essai dans le cadre d'un projet pilote. Ce projet vise la prévention des TMS et de problèmes de santé liés au travail de bureau et à la sédentarité. Des personnes-ressources ont été formées pour faciliter l'implantation et l'utilisation des nouveaux équipements. Cette démarche a été intégrée au plan d'action en SST de l'établissement et pourrait faire l'objet d'une directive corporative.

Il est connu que maintenir une position assise pendant une longue période peut avoir des conséquences sur la santé.



SECTEUR HABILLEMENT
**LE CHÂTEAU Inc.
MONTRÉAL**

**TRANSPORT
ERGONOMIQUE
DE PRODUITS**

PROBLÈME RENCONTRÉ

Le centre de distribution de commerce électronique a été relocalisé dans de plus grands locaux dont la superficie est de 25 000 pieds carrés. Quand les 40 employés y ont emménagé, ceux-ci se plaignaient d'avoir à marcher beaucoup, souvent les mains pleines de produits ou avec un petit chariot à roulette pour rapporter leurs articles.

SOLUTION SST

Une employée a eu l'idée du vélo équipé d'un panier pour y déposer les articles. Après s'être entendus sur le bon modèle, 4 bicyclettes ont été achetées et modifiées. Résultat, le travail est plus facile, et plus efficace. Les travailleuses font de l'exercice tout en travaillant de façon plus ergonomique. La popularité de l'idée auprès des employés est telle que l'entreprise a commandé 5 nouveaux tricycles. Comme quoi santé et sécurité peuvent aller de pair !

Les prix MULTIPRÉVENTION et la bourse LACHANCE-MORIN

Pour valoriser, encourager, partager les bonnes pratiques en santé et en sécurité du travail et favoriser leur mise en œuvre !



LA BOURSE LACHANCE-MORIN

Les entreprises ayant remporté un prix MultiPrévention ont été invitées à soumettre un projet en santé et en sécurité du travail en vue de se qualifier pour l'obtention de la bourse Lachance-Morin d'une valeur de 5 000 \$. Le montant de la bourse sert à défrayer le salaire d'un(e) stagiaire qui participera à la réalisation du projet SST. Celui-ci doit être réalisé l'année de l'attribution du Prix. Les projets soumis seront évalués par le comité exécutif du Conseil d'administration de MultiPrévention.

REMISE DES PRIX ET DE LA BOURSE

Les prix MultiPrévention ainsi que la bourse Lachance-Morin seront remis lors de notre assemblée générale annuelle prévue le vendredi 7 avril 2017 à Drummondville.



SECTEUR IMPRIMERIE ET
ACTIVITÉS CONNEXES
**COMPAGNIES DU
GROUPE DATA,
DRUMMONDVILLE**

**MANIVELLE
POUR FACILITER LE
LEVAGE DES ROULEAUX
DE MÉTAL**

PROBLÈME RENCONTRÉ

Deux rouleaux d'acier, montés sur un arbre, sont appuyés sur la tranche de chaque côté du rouleau de papier pour empêcher que celui-ci ne se déforme (effet télescope). Lors du changement de rouleau de papier, les travailleurs devaient s'étirer à bout de bras pour accéder aux rouleaux de métal afin de les faire basculer vers eux, en plus de devoir les retenir dans la descente. Ces manoeuvres comportaient des risques pour les opérateurs.

SOLUTION SST

Pour y remédier, l'équipe de la maintenance a conçu et installé, de chaque côté du rouleau de papier, un système de manivelle qui permet de faire descendre les rouleaux d'acier à la vitesse voulue, avec moins d'efforts et en éliminant le danger lié à la chute du rouleau lors de sa mise en place. Une idée simple, mais combien efficace !

ENTREPRISES PARTICIPANTES

Bravo aux entreprises participantes pour leur engagement et leur intérêt vis-à-vis de la santé et de la sécurité au travail.

Par ordre alphabétique

ARMSTRONG WORLD INDUSTRIES INC. Programme d'identification des risques en milieu de travail

BEAUCE ATLAS Système de captation des fumées et poussières générées par le procédé de coupage au plasma.

BOUSQUET TECHNOLOGIES Support à murs

CHARL-POL INC. Outil de débosselage de plancher : le débosseleur

CHEMINÉES SÉCURITÉ LTÉE Rangement du département 11

ICC COMPAGNIE DE CHEMINÉES INDUSTRIELLES

Aimants d'encrage pour table élévatrice

OSRAM SYLVANIA Système pour faciliter l'insertion des paquets de séparateurs de lampes dans l'emballage

OLYMPUS NDT Boîte pour éviter tout contact avec de la poudre toxique

WESTROCK Système de communication du plan des mesures d'urgence au sein de l'entreprise

STELPRO Porte pneumatique pour machine à ailettes

ENTRÉE LIBRE pour les entreprises membres de MultiPrévention.

Entreprises hors secteurs : 99 \$.

Inscription obligatoire pour tous.

Pour tous les détails et pour inscription : www.multiprevention.org, sous Conférences.



Louis-Philippe Simard, conseiller,
ASP Mines

Quand l'accident devient un crime : La Loi C-21

La Loi C-21 est entrée en vigueur le 31 mars 2004 et a modifié le Code criminel pour faciliter les poursuites de négligence criminelle dans le cas de graves accidents de travail. De l'évènement tragique à son origine, en passant par les cas de jurisprudence les plus pertinents, le participant apprendra comment faire preuve de « diligence raisonnable » et ainsi atteindre un milieu de travail plus sécuritaire.

Québec
26 avril 2017
Hôtel Classique
2815, boul. Laurier, Québec

Saguenay
2 mai 2017
Delta Saguenay
2675, boul. du Royaume, Jonquière

La prévention des TMS... ça vaut le coût !

Savez-vous que les troubles musculo-squelettiques (TMS) sont la première cause de maladie professionnelle au Québec et que les ignorer coûte cher ? Cette conférence donne un aperçu des coûts directs et indirects engendrés par ces lésions et fait la démonstration qu'il est possible de les prévenir. À l'aide d'exemples, vous comprendrez l'importance de la prévention des TMS pour votre entreprise.

Mauricie et Bois-Francs
17 mars 2017
Hôtel Delta
1620, rue Notre-Dame, Trois-Rivières

Laval et les Laurentides
22 mars 2017
Hôtel Le Palace
1717, Le Corbusier, Laval



Yves St-Jacques,
ergonome,
MultiPrévention



Dany Mailloux,
conseiller en gestion
de la prévention,
MultiPrévention

Comment planifier l'inspection des lieux de travail ?

L'inspection des lieux de travail, lorsque bien planifiée, est un moyen de prévention simple et efficace. Mais qui doit faire l'inspection ? Que doit-on inspecter ? Comment faut-il procéder ? Comment prioriser les actions à prendre ? Comment assurer le suivi ? Voilà autant de questions auxquelles il importe de répondre avant d'entreprendre une telle démarche, car l'inspection, c'est bien plus qu'une liste de vérification !

Montréal-Ouest
4 mai 2017
Holiday Inn Aéroport de Montréal 6500, Côte-de-Liesse, Montréal

Alimentation et performance des travailleurs

Les entreprises manufacturières comptent plusieurs types de travailleurs. Gestionnaires et manœuvres n'ont pas les mêmes besoins alimentaires. Découvrez comment une alimentation équilibrée peut améliorer la performance au travail. Plus spécifiquement, une alimentation saine, une collation santé et une boîte à lunch équilibrée seront définies. Découvrez aussi les mythes entourant la consommation d'aliments sans gluten ou riches en protéines et de boissons énergisantes.

Montréal-Est
5 avril 2017
Hôtel WelcomInns
1195, rue Ampère, Boucherville

Yamaska
10 mai 2017
Auberge du Château Bromont
95, rue Montmorency, Bromont



Amélie Charest, Dt.P.,
M.Sc. Diététiste et
coordonnatrice d'études
cliniques en nutrition –
Université Laval



Dre Marie-Ève Morin,
Clinique Caméléon

Droque et travail : un « mix » dangereux !

Dans plusieurs milieux, le travail requiert une vigilance accrue. L'individu qui consomme est susceptible de se placer en situation de risque et d'entraîner ses collègues de travail malgré eux. Au cours de la conférence, nous verrons, concrètement, ce qu'est la dépendance d'un point de vue physique, psychologique et social et nous explorerons quelques pistes de solutions, en particulier avec le nouveau fléau des drogues de synthèse telles que le speed et l'ecstasy.

Drummondville
3 mai 2017
Hôtel & Suites Le
Dauphin
600, boul. Saint-Joseph,
Drummondville

Estrie
10 mai 2017
Jardins de Ville
4235, boul. King Ouest,
Sherbrooke

Haut-Richelieu
17 mai 2017
Hôtel Relais Gouverneur
725, boul. du Séminaire Nord,
St-Jean-sur-Richelieu

Optimiser les paramètres de soudage pour réduire les fumées et les projections

Cette conférence traite de la diminution de la quantité de fumées de soudage sous l'angle de l'optimisation des paramètres de soudage. Tous les paramètres ont un impact sur la stabilité de l'arc de soudage. Chacun d'eux sera présenté lors de la conférence.

Sur demande : 450 442-7763



Caroline Godin,
Conseillère technique,
MultiPrévention



**PLUS DE
35 FORMATIONS !
CONSULTEZ NOTRE
CATALOGUE !**

FORMATIONS EN SESSIONS PUBLIQUES

PRINTEMPS 2017

Entreprises membres : 45 \$ par personne, par formation.

Entreprises hors secteur : 90 \$

**Pour plus de renseignements et pour s'inscrire: www.multiprevention.org
sous Formations publiques.**

	Beauce	Drummondville	Estrie	Haut-Richelieu	Lanaudière	Laval et les Laurentides	Mauricie et les Bois-Francs	Montréal et Montréal-Est	Montréal-Ouest	Québec	Saguenay et Lac St-Jean	Yamaska
UTILISATION SÉCURITAIRE DU CHARIOT ÉLÉVATEUR Formation théorique	2 fév.	25 jan. 22 mars 24 mai	24 jan. 27 mars 13 juin	25 jan. 26 avril 21 juin	14 mars	23 fév. 11 mai 13 juil.	14 mars 18 mai	28 fév. 6 avril 6 juil.	25 jan. 19 avril 14 juin	19 jan. 23 fév. 23 mars 27 avril 30 mai	2 fév. 9 mars 13 avril 25 mai	23 fév. 25 mai
SIMDUT 2015	11 mai	22 mars 24 mai	24 jan. 13 juin	25 jan. 21 juin	24 jan.	5 avril	12 mai	31 jan. 16 mars 11 mai	1 fév. 22 mars 31 mai	16 fév. 6 avril 18 mai 8 juin	2 fév. 9 mars 13 avril 25 mai	23 fév. 25 mai
UTILISATION SÉCURITAIRE DES PALANS ET DES PONTS ROULANTS Formation théorique	22 mars	22 fév. 19 avril 21 juin	21 fév. 30 mai	22 fév. 31 mai	21 mars	9 mars 25 mai	23 mars 1 juin	31 jan. 16 mars 8 juin	8 fév.	26 jan. 28 fév. 30 mars 4 mai 15 juin	1 fév. 8 mars 14 avril 24 mai	26 jan. 20 avril 22 juin
UTILISATION SÉCURITAIRE DES PLATES-FORMES ÉLÉVATRICES Formation théorique	19 avril	22 fév.	27 mars	26 avril	—	—	—	20 avril	—	9 fév.	16 fév. 27 avril	23 mars
RÉCEPTION ET EXPÉDITION DES MARCHANDISES DANGEREUSES Formation théorique	—	25 jan.	21 fév.	22 fév.	24 jan.	5 avril	12 mai	8 juin	22 fév.	—	—	20 avril
INTRODUCTION AUX LOIS ET AUX RÈGLEMENTS EN SST	—	19 avril	—	—	—	—	—	—	—	—	—	23 mars 22 juin
LE TRAVAIL EN ESPACE CLOS	—	—	25 avril	29 mars	—	—	—	11 mai	—	—	—	—
LA SÉCURITÉ ET L'INSPECTION DES PALETTIERS	—	—	30 mai	31 mai	—	8 fév.	28 avril	—	17 mai	—	—	—
ÉLABORER UN PROGRAMME DE CADENASSAGE	—	21 juin	25 avril	29 mars	—	14 mars	1 juin	16 mai	—	—	—	26 jan.
UTILISATION SÉCURITAIRE DES TRANSPALETTES ÉLECTRIQUES Formation théorique	—	—	—	—	—	—	—	4 mai	—	—	—	—
COMPRENDRE ET PRÉVENIR LES RISQUES ÉLECTRIQUES	—	—	—	—	—	14 mars	—	16 mai	—	—	—	—
FAITES PREUVE DE DILIGENCE RAISONNABLE EN PRÉVENTION	—	—	—	—	6 juin	—	—	—	5 avril	—	—	—

NOS FORMATIONS EN PRÉVENTION

**PLUS DE 35
TITRES,
4 FAÇONS
D'Y ACCÉDER !**

Composée de plus de 35 titres, l'offre de formations de MultiPrévention est à même de satisfaire à vos besoins en matière de santé et de sécurité du travail, que ce soit pour répondre aux obligations légales, former des formateurs, avoir un comité SST efficace, travailler en prévention ou maîtriser ses risques. Pour connaître l'offre complète de nos formations, consultez notre catalogue : <http://bit.ly/2017-catalogue>.

Outre le choix des formations, MultiPrévention propose différents modes d'accès. Voici, en résumé, en quoi ils consistent.

	1 FORMATIONS PUBLIQUES	2 FORMATIONS EN ENTREPRISE	3 FORMATIONS DE FORMATEURS	4 FORMATIONS D'INSTRUCTEURS
POURQUOI ?	Pour les entreprises ayant peu de personnes à former à la fois	Pour des formations ciblant vos préoccupations	Pour une plus grande autonomie	Pour se conformer aux exigences réglementaires en matière d'évaluation des compétences pratiques
Où ?	Dans plusieurs régions au Québec - voir calendrier, p. 6	En entreprise	Dans les locaux de MultiPrévention	En entreprise
QUOI ?	PLUS DE 35 TITRES Inspection des lieux de travail, gestion des produits dangereux, bruit, ventilation, cadenassage, formation de comités SST, etc., s'adressant aux membres de comités SST, superviseurs, travailleurs et membres de la direction		SIMDUT Utilisation sécuritaire : - du chariot élévateur - des palans et des ponts roulants - d'une plate-forme élévatrice - d'un transpalette électrique	Utilisation sécuritaire : - du chariot élévateur - des palans et des ponts roulants - d'une plate-forme élévatrice - d'un transpalette électrique
PRÉREQUIS	—	—	Avoir suivi la formation théorique	Avoir suivi la formation théorique au cours des mois précédents la formation d'instructeur
TARIFS*				
ENTREPRISES MEMBRES	45 \$ par personne par formation	3 heures et moins : 350 \$ Plus de 3 heures : 435 \$ 7 heures : 750 \$ Participants : min. 5 - max. 15	Sans frais	250 \$ par visite
ENTREPRISES HORS-SECTEUR CONNEXE**	90 \$ par personne par formation	3 heures et moins : 525 \$ Plus de 3 heures : 655 \$ 7 heures : 1 125 \$ Participants : min. 5 - max. 15	Sur demande	N/A
ENTREPRISES HORS-SECTEUR	90 \$ par personne par formation	3 heures et moins : 700 \$ Plus de 3 heures : 875 \$ 7 heures : 1 500 \$ Participants : min. 5 - max. 15 Frais de déplacement en sus.	N/A	N/A

* Taxes en sus

** Entreprises dont l'une des filiales est membre de MultiPrévention

COMMUNIQUEZ AVEC NOUS !

2405, boul. Fernand-Lafontaine, bureau 150, Longueuil (Québec) J4N 1N7
Tél. : 450 442-7763 Téléc. : 450 442-2332

979, av. de Bourgogne, bureau 570, Québec (Québec) G1W 2L4
Tél. : 418 652-7682 Téléc. : 418 652-9348

www.multiprevention.org



Vous préférez recevoir ce bulletin
en format électronique ?
Écrivez-nous :
dlaganiere@multiprevention.org



JOCELYNE ARSENAULT

Notre collègue et amie, Jocelyne Arsenault, conseillère en gestion de la prévention dans la région de Québec depuis près de 30 ans, nous a quitté l'automne dernier pour prendre une retraite bien méritée.

Au fil des ans, Jocelyne a su gagner la confiance de ses clients par son professionnalisme, son enthousiasme et son humour.

À la suggestion des administrateurs, nous rendons un hommage à Jocelyne en nommant l'une de nos salles de réunion à son nom.

JOYEUSE RETRAITE !



SUGGESTIONS DE RÉSOLUTIONS SST POUR 2017 DE LA PART DE VOS CONSEILLERS TECHNIQUES



Yves St-Jacques et Michel Charland, ergonomes

**« N'attendez pas qu'apparaissent
des manifestations de troubles
musculosquelettiques ou TMS.
Les ignorer coûte cher ! »**



Safran Noël Boulet, Julie Fennety et
Guillaume Côté, sécurité des machines

**« Assurez-vous que
les protecteurs sur vos machines
soient en place et conformes. »**



**« Voyez à ce que les produits dangereux
dans votre entreprise soient entreposés
de façon sécuritaire. »**



Lise Malette, hygiéniste industrielle,
Caroline Godin et Marie-Josée Ross,
conseillères techniques, multidisciplinaires.